

L'enquête ethnographique comme écriture,
l'écriture ethnographique comme enquête

Daniel Cefai (EHESS Paris, Centre d'études des mouvements sociaux/
Institut Marcel Mauss)

A paraître dans Imed Melliti (ed.), *Écrire en sciences sociales*, 2014

L'ethnographie comme texte : une fiction rhétorique ?

1. « Que fait l'ethnographe ? Il écrit » (Geertz, 1973 : 19). S'il fallait raconter une histoire, celle de la prise de conscience du travail de l'écriture en sciences sociales, Clifford Geertz nous donnerait un bon point de départ. Geertz a été l'un des premiers à mettre l'accent sur le statut de l'écriture ethnographique. Il l'a fait en important des réflexions de disciplines jusque-là distinctes – la critique littéraire, la sémantique ou l'herméneutique – pour comprendre son propre travail d'enquête et d'analyse. Dans « La description dense » (1973/ 2003), il montre que l'ethnographie est un art d'interpréter en accomplissant plusieurs opérations. a. Geertz adopte d'abord ce que Kenneth Burke (1989) appelait une « perspective par incongruité » et glisse de la métaphore de l'horloge, de la machine, de l'organisme, du théâtre ou du jeu à la métaphore du texte. La société est pensée comme un embrouillamini de textes. b. Nos actions sont donc lisibles comme des textes (Ricœur, 1986), ou plutôt comme des actes d'écriture de textes, pris dans une double dynamique d'inscription et d'exégèse. Nous vivons en tissant les toiles de significations dans lesquelles nous sommes pris – animaux symboliques dans nos cocons de textes. c. De là, Geertz fait du texte ethnographique un texte parmi des textes, un nouveau palimpseste dont le sens est ouvert au déchiffrement des lecteurs, mais aussi une action symbolique qui ouvre un horizon de spécification du sens des autres textes... L'interprétation n'a ni début ni fin : nous n'écrivons qu'en rejoignant les cohortes d'écrivains qui nous ont précédés et qui ont déjà tracé la plupart des routes interprétatives que nous suivons, nous nous mesurons à eux, nous en recevons le legs, même si, héritiers infidèles, nous nous en détournons parfois. Et cette exploration de nouvelles pistes, à notre tour, nous ouvre sans cesse de nouveaux horizons. Elle nous projette vers l'expérience de nouveaux mondes textuels et nous ménage l'épreuve de nouvelles intelligibilités.

2. Pour comprendre ce tournant de l'anthropologie culturelle, il faut sans doute voir un prolongement de la révolution lévi-straussienne qui avait mis au cœur de la vie sociale l'échange de signes, de biens et de femmes et qui s'était inspiré de la linguistique de Jakobson pour faire jouer dans l'anthropologie le paradigme de la communication. Les textes de Geertz, comme de Ricœur à la même époque, sont les rejetons des systèmes symboliques, mais qu'on aurait émancipé de la clôture syntaxique des structuralistes pour en faire des horizons de monde (sémantique) et des actes

de discours (pragmatique). On retrouve un mouvement analogue en sociologie chez Joseph Gusfield (1976, 2009) qui, en suivant un autre parcours, en est venu également à déconstruire le problème public de l'alcool au volant et la politique publique de la sécurité routière comme le produit d'activités dramatiques, rhétoriques et narratives. La science et le droit mettent des faits et des normes en scène, en argument et en récit (Cefai, 2009). Les textes des statisticiens, des biologistes ou des juristes s'adressent à des auditoires qu'ils s'efforcent de persuader et de convaincre. Ce sont des « actes de communication » que les textes des sociologues ou des anthropologues vont mettre en abyme, en obéissant eux-mêmes à d'autres critères littéraires et en visant d'autres publics, plus ou moins restreints ou concernés. Gusfield revendique une écriture esthétique et ironique : comprendre, c'est accomplir des performances, ourdir des arguments et raconter des histoires qui font voir et entendre autrement. Décaler, dans l'écriture, les repères d'expérience, afin de faire apparaître une multiplicité de réalités potentielles (voir aussi Hunter, 1990).

3. Ces propositions ont été également développées à partir de la fin des années 1970 par un certain nombre d'anthropologues qui ont entrepris de traiter systématiquement les textes ethnographiques comme des textes littéraires (Marcus & Cushman, 1982). Une date clef est celle du colloque de Santa Fé, en 1983, qui va donner lieu à la publication de *Writing Culture* (Clifford & Marcus, 1985). La rhétorique et la sémiologie de l'ethnographie radicalisent l'exploration de l'ethnographie comme « fiction littéraire ».

a. Indéniablement, cette entreprise a augmenté la réflexivité des chercheurs, en reformulant la critique de l'illusion de neutralité du langage (comme instrument technique) qui véhiculerait des états de fait (comme réalité objective) (par ex. Adam et al., 1990). Elle nous a rendus sensibles aux arrangements lexicaux, aux articulations grammaticales ou aux transferts sémantiques qui font un texte ethnographique – que James Clifford (1985) traite comme un « champ de synecdoques ».

b. Mais cette déconstruction des « effets de réel » (Barthes, 1968) a sans doute conduit à des excès. Elle a fait basculer l'analyse du côté de la fiction en recouvrant le caractère paradoxal de la description, trace d'épreuves affectives et réceptives autant que d'actes d'invention (Gil, 1998). Certains ont cru, en ressaisissant une racine commune à la science et à la fiction qu'ils avaient levé l'opposition entre réalité et imaginaire. Tous les coups rhétoriques ont pu paraître permis ; tous les textes, savants ou profanes, se sont mis à se valoir. Et l'ethnographie à visée scientifique à avoir la même valeur de vérité que la poésie, le théâtre ou le roman.

c. L'erreur aura été d'autonomiser des textes comme des objets en soi et de ne pas voir qu'ils s'arc-boutent sur des *activités d'enquête*. Sans doute, une belle ethnographie nous procure des plaisirs esthétiques, de même qu'à l'inverse, les œuvres de Jane Austen, Italo Calvino, Georges Pérec ou Antônio Candido nous parlent du monde social (Becker, 1995 et 2009). Il est même des romans si documentés que la limite entre les sciences sociales, le reportage et la littérature vacille. Ces différents genres de textes ne sont pas arbitraires : ils sont le *produit d'une*

enquête, qui répond à certaines exigences de vérité et de justice, et ils sont *eux-mêmes des enquêtes*, qui cherchent à rendre compte d'un monde qui l'excède. Ce qui singularise l'écriture en sciences sociales est qu'elle s'autolimité dans la fabrique de fictions et s'enchaîne à des exigences de rendre compte de situations qui ne sont pas de son invention. Si elle est une *épreuve* qui transforme l'expérience de son référent, l'expérience de celui qui l'écrit et l'expérience de celui qui la lit, elle s'interdit la liberté du romancier, du dramaturge ou du poète (Cefai, 2010). Elle est liée par les épreuves de l'enquête qui s'imposent à elle. Elle a derrière elle toute une histoire de critique des sources, de technique de recueil des informations, d'examen des concepts et des arguments, de confrontation des données et des interprétations, dont la littérature peut aisément s'affranchir, mais qui, elle, l'oblige. L'écriture ethnographique ne peut pas se contenter de faire vrai (vis-à-vis d'un référent) et de faire croire (au public destinataire) : elle doit établir des faits, elle doit formuler des hypothèses et produire un dispositif d'administration de la preuve, elle doit se poser la question de la représentativité et rechercher des cas négatifs, elle doit être réflexive pour ne pas simplement illustrer une perspective idéologique, politique ou religieuse ou ne pas défendre, « au déni du réel », les intérêts d'un pouvoir, d'une communauté ou d'une organisation... La transformation du texte ethnographique en « fiction littéraire » a oublié une grande partie de ce qui fait le métier de l'enquêteur de terrain et du chercheur universitaire pour ne retenir que le travail de l'écrivain, et réduire cette écriture à un exercice rhétorique ou artistique. Au lieu de quoi, il faut revenir à un examen des activités impliquées dans une *enquête* ethnographique et détricoter les multiples manières dont l'écriture est enquête et l'enquête écriture.

Qui parle et qui écrit ? L'autorité et la responsabilité de l'auteur

Ceci dit, que pouvons-nous retenir de ce basculement dramatique, rhétorique et narratif qui a marqué l'étude des textes ethnographiques à partir des années 1980 ?

1. « *I swear I saw this ! / Je jure que j'ai vu ça !* ». C'est ainsi que M. Taussig (2011) intitule la publication de ses carnets de terrain en Colombie. Latéralement, il se réfère au « *I was there / J'y étais* » qui a suscité de nombreuses réflexions chez les anthropologues. J. Clifford et C. Geertz avaient montré cette espèce de tension indépassable du travail d'écriture de l'ethnographe. D'un côté, il doit affirmer qu'il était bien là et parler à la première personne pour asseoir son témoignage, de l'autre, il ne doit pas être suspect de partialité et donner des gages de sa capacité à transcender son point de vue. Cette tension a donné lieu à plusieurs types de réflexions. Soit pour déplorer le travail d'effacement du pronom personnel, le « Je » de l'enquêteur et de l'écrivain, annulé derrière le déroulé des descriptions réalistes : les turbulences affectives du journal intime de Malinowski (1967), pourtant non destiné à être publié, ont ainsi été mobilisées à l'encontre du naturalisme supposé de ses livres. On retrouvait

là l'idée d'un « effet de réel » (Barthes, 1968), mobilisée dans le cadre d'une critique du réalisme. La publication des carnets de terrain et l'assomption de l'instance du « Je » ont alors été perçues comme la réhabilitation d'une « subjectivité » confisquée ou refoulée – avec une naïveté ontologique et épistémologique conduisant à récuser l'« objectivité » au nom d'un anti-scientisme et à confondre, au bout du compte, perspectivisme et subjectivisme. Cela a mené parfois à un grand déballage, mi-narcissique, mi-exhibitionniste, sous prétexte d'auto-analyse et à un déplacement de l'objet de l'enquête des enquêtés à l'enquêteur. En parallèle, la réflexion sur l'autorité – au double sens de *authority* et *authorship* – de celui qui revendique un statut de témoin direct, de première main, en affirmant « J'y étais », a été réduite à un procédé rhétorique. Ce n'était plus qu'une ruse de discours visant à produire des « effets de croyance » et à emporter l'adhésion des lecteurs. Le souci de vérité était du coup traité comme une « stratégie textuelle » destinée à engranger les profits d'une opération de certification. Le sens et la valeur du témoignage de première main, pourtant au fondement des activités d'observation et de description, étaient perdus. Et à l'opposé d'une pragmatique de l'enquête, qui opère des distinctions fines entre les statuts des documents et des procédures d'enquête, les textes ethnographiques étaient relus comme des machinations rhétoriques ou narratives. La démarche de J. Clifford et de C. Geertz, qui avait projeté, avec pondération, une autre lumière sur l'écriture ethnographique, finissait, mal comprise, par saper les fondements du travail de terrain.

D'autres entreprises, indûment annexées à cette mouvance, ont par contre réalisé un formidable retour réflexif sur ce que signifie enquêter et écrire. En revenant sur son ethnographie de la sorcellerie dans le bocage, Jeanne Favret (1977, et avec Contreras, 1981), par exemple, délivre au lecteur les *traces de son activité d'enquête* et les *éléments de preuve testimoniale* dont son livre, *Les mots la mort les sorts* (1977), était tiré. Le récit du parcours d'enquête n'est alors pas tant destiné à raconter les tribulations de l'enquêteur qu'à s'interroger, rétrospectivement, sur ce qui s'est passé et sur les façons d'en faire sens. L'interrogation sur qui sont le « je » qui enquête et le « je » qui écrit l'enquête, cet actant aux visages multiples, ne cesse de se poser, non pas comme un artifice rhétorique, mais comme une *énigme pratique et analytique*. L'enquêtrice montre dans son journal comment elle a dû convertir le chaos des épreuves sur le terrain où elle « se hasarde » à partir de juillet 1969, se voit « prise », incapable de métaboliser son être-affecté au gré de ses engagements. Elle décrit la peur qui la saisit à la rencontre des ensorcelés et au compte-rendu de leurs malheurs, cette contamination des affects qui l'assaille sans qu'elle puisse la maîtriser, sans pouvoir dire si elle « croit » ou ne « croit » pas dans les charmes. Elle dit comment sur le terrain, elle se tient d'abord au silence au lieu de prétendre occuper une position de savoir comme les curés, les instituteurs, les élus, les médecins et les folkloristes : et comment elle accepte de se voir assigner des places par ses enquêtés – de désorceleuse, d'ensorceleuse ou d'ensorcelée – et de recueillir les paroles qui lui sont alors

adressées. Pour Favret, les mots peuvent tuer. Ils nous tiennent et nous engagent vis-à-vis des autres plus que nous les manipulons. Ce n'est qu'en se laissant percuter par des actes de discours, avec leur charge affective, dans leurs lieux d'énonciation, en les laissant agir sur nous et nous transformer, parfois non sans risque, que l'enquête se fait. Et ce n'est que par la discipline du journal de terrain, redoublé par le travail de l'analyse à froid des témoignages et des documents rapportés du terrain, dans l'après coup de l'enquête, que l'on peut espérer faire advenir de l'intelligibilité. Rien à voir avec une entreprise de « construction de sens » qui fantasme un ethnographe tout puissant, administrant son enquête ; ni avec une entreprise d'autopromotion d'un ethnographe-bateleur de foire, se mettant en vedette par les artifices de l'écriture.

2. Cette interrogation sur les manières de se mettre en retrait de la scène ou de se camper au milieu du paysage, a cependant eu une portée éthique et politique. Les ethnographes ont commencé à laisser parler d'autres « voix », parfois en faisant office de porte-parole, parfois en mettant en scène un dialogue – Tuhami avec Vincent Crapanzano (1980) – parfois en multipliant les histoires de vie – les enfants de Sanchez d'Oscar Lewis (1972). La chose n'était pourtant pas si nouvelle, puisque la valorisation des documents personnels et des récits biographiques de délinquants était au cœur de la sociologie de Chicago, depuis les correspondances entre migrants polonais avec leurs familles restées au pays de W. I. Thomas et F. Znaniecki aux autobiographies de Stanley, le *jack-roller* de C. Shaw, de Chic Conwell, le voleur professionnel de E. W. Sutherland ou de Janet Clark, la toxicomane de H. Becker, ou plus récemment, de Tally le *corner boy* de W. Liebow à Hakim le sans-abri de M. Duneier. Le statut de ces « voix » est du reste variable. Tantôt ce sont des mises en forme narratives d'histoires de vie ou des récits après coup d'expériences, d'actions ou d'événements ; tantôt ce sont des paroles recueillies *in situ*, dans des flux d'activités situées, selon les méthodes développées par l'ethnographie de la communication, l'analyse de conversations ou l'analyse de catégorisation. Il y a de nombreuses façons pour l'enquêteur de recueillir, d'enregistrer et de restituer la parole des enquêtés, selon la multiplicité des dispositifs d'action et d'énonciation de l'enquête – que les propositions sur la multi-vocalité ou la polyphonie (Bakhtine, in Todorov, 1981) et la reconnaissance d'une co-autorité (*co-authority*) (Clifford, 2003) du texte ethnographique ont souvent oublié de différencier.

Les situations sociales se font en articulant de multiples perspectives (Mead, 2006), qui entretiennent les unes avec les autres des relations de complémentarité, mais sont presque toujours divergentes et souvent en conflit. Une situation n'est comprise que lorsqu'il est devenu possible de rendre compte de l'ajointement de ces différentes perspectives – qui ne sont pas seulement des points de vue « subjectifs », opposés à des « conditions » ou à des « facteurs » prétendument « objectifs », mais qui sont la même situation restituée depuis plusieurs points de vue. Certaines voix dans ce

réseau de perspectives et de perspectives sur des perspectives qu'est la situation sociale ont pignon sur rue, portent publiquement, jouissent d'une légitimité forte – ce sont souvent celles que l'on retrouve sous la plume des chercheurs en sciences sociales, qui iront interviewer tel ou tel dirigeant ou tel ou tel cadre d'organisation ou puiseront leurs informations dans la documentation officielle. L'ethnographe, s'il rend audibles d'autres voix et en visibles d'autres actions, bouleverse les hiérarchies de légitimité et de crédibilité (Becker, 1967). Il dessine une autre situation sociale. Comme l'historien (Ginzburg, 2003), il répond alors à une exigence éthique et politique – reconnaître la capacité des enquêtés à faire sens de leur monde, leur rendre justice en réparant l'ignorance de leurs expériences ou l'oubli de leurs actions, rétablir le sens de leurs raisons d'agir contre les préjugés, les faire exister aux yeux et aux oreilles du public. Cette démarche comporte cependant un risque : sous prétexte de faire entendre des voix, le chercheur peut se livrer à un exercice de ventriloquie. L'acte de donner la parole est toujours habité par le fantasme – méthodologique et souvent politique – de l'ethnographe de n'être qu'un médiateur transparent. Moins il est réflexif sur ses actes, qui sont de représentation et non pas de simple présentation, plus il risque de confisquer la parole et de parler « au nom de », tout en croyant s'effacer de ce dont il rend compte.

3. Mais la reconnaissance de dette des chercheurs en sciences sociales, qui ont abandonné la position de surplomb qui était parfois la leur et qui ont appris à faire une place aux perspectives des enquêtés dans leurs propres textes, n'implique pas une symétrisation totale entre enquêteur et enquêtés. On a confondu redistribution de l'autorité et *dilution de la responsabilité*. L'auteur signataire doit *répondre de son texte*, dès lors qu'il est publié. C'est lui qui sélectionne et organise les multiples perspectives dont il rend compte ; c'est lui qui prend des partis descriptifs, explicatifs et interprétatifs. C'est lui, aussi, qui s'expose aux réactions des lecteurs, qui vont s'emparer de sa publication, lui faire subir des opérations de réception et d'application, la traduire dans leurs propres champs d'expérience (Ricœur, 1983 ; Cefaï, 2010) ; et il doit poursuivre son effort en répondant aux commentaires et aux critiques, en apportant des compléments documentaires ou des éclaircissements interprétatifs.

Le travail d'écriture n'est pas clos avec la publication. Il se poursuit en aval. L'enquête continue de vivre à travers les multiples formes de son appropriation par les membres du public (Dewey, 1927/ 2010). L'auteur est devenu un personnage public, qui doit accompagner la réception de son texte, en en assurant la *traduction* dans différents espaces publics – expertise, critique, journalisme, académie... Écrire, c'est s'engager, prendre une position dans un espace public et la défendre, c'est prendre en charge une action que l'on a accomplie dont on assume les conséquences. Dans ce troisième moment de ce que Ricœur (1983) appelait la triple *mimésis*, le sens du texte est « refiguré » à travers les usages qu'en font les lecteurs : le processus qui avait commencé avec la « configuration du texte » par l'auteur, à l'épreuve de sa « préfiguration » dans le monde de la vie des

enquêtés, s'achève par sa « refiguration ». Il tombe dans le domaine public et suit son destin. L'adresse à une multiplicité de publics, *implicites* dans le texte, prend corps dans la rencontre des lecteurs en chair et en os, chacun depuis sa propre perspective. Ce travail de traduction du texte va produire de nouveaux savoirs et de nouvelles expériences à travers le processus de diffusion, réception et application. L'engagement ethnographique a lieu sur un site, dans un texte et dans une discipline : c'est un engagement dans des ordres d'interaction, dans des flux d'écriture et dans des controverses scientifiques. Mais il s'implique et s'expose dans des arènes bien plus étendues et lointaines : il est aussi un engagement moral, civique et politique dans la cité.

Quoi montrer et comment ? Une métaphore cinématographique

Ceci dit, une description ethnographique, même élémentaire, a souvent une dimension narrative. Ce que l'on y montre est indissociable de ce pour quoi on le montre et de comment on le montre. La configuration des personnages, des scènes et des intrigues est très différente selon ce que l'auteur a découvert en cours d'enquête et veut faire passer dans son travail d'écriture. Il s'appuie pour cela sur une palette de techniques d'écriture – on va ici s'inspirer pour en parler des *procédés de cadrage et de montage* de l'écriture cinématographique, avec ses phases d'enregistrement des séquences temporelles au bout de la caméra et de recomposition d'une histoire à la table de montage.

1. Comme au cinéma, l'ethnographie fait voir des *scènes d'action*. Elle peut faire varier les grandeurs d'échelle, en circulant entre micro et macro, du gros plan sous plusieurs angles au zoom, au travelling et au panoramique. Elle peut, en jouant de la focale de l'objectif, faire varier l'atmosphère ou le grain de la situation, focaliser l'attention sur tel ou tel détail, mettre au point ou laisser dans le flou, comprimer ou étaler des perspectives. Elle peut travailler sur la qualité rythmique, accélérer ou ralentir une prise de vue, donner dans le réalisme sans fioriture ou dans la métaphore et l'émotion, donner un poids différent à des épisodes, soigner les transitions par fondu ou par *cut*. Elle peut restituer la bande son *verbatim*, à la façon de Depardon dans *Faits divers*, couper et condenser des échanges discursifs pour n'en retenir que les points les plus intéressants ou les plus intenses, ou doubler l'enchaînement des images par le commentaire d'un narrateur qui respécifie ce qui se passe sur scène – donnant à entendre les discours des enquêtés, leurs définitions de la situation, ou les recadrant par un méta-récit qui introduisent une voix tierce dans la situation. Elle peut encore reconstruire des situations à partir de plusieurs prises de vue et de son, consignées dans le journal de terrain ou enregistrées en audio ou vidéo. Une description peut ainsi démultiplier les points de vue sur une scène observée, à la façon de Dziga Vertov, l'homme à la caméra, le « ciné-œil » qui voulait « prendre la vie sur le vif » – donnant ainsi à voir une scène d'action depuis la multiplicité des perspectives de ses différents participants.

Ou combiner des plans hétéroclites, mais raccords, en une scène factice – assemblant en une scène typique des éléments tirés de différentes scènes observées – un procédé qui a son utilité pour garantir aux enquêtés une forme d’anonymat.

2. Le travail d’écriture peut introduire dans la situation des scènes étrangères, en évoquant des actions éloignées qui ont des conséquences sur la scène actuelle ou en recourant à des flashbacks, à des bouts de mémoire biographique, individuelle ou collective, qui donnent de la profondeur temporelle à ce qui se passe ici et maintenant. Nous sommes pris dans des histoires (Schapp, 1983), qui s’enracinent en une pluralité de lieux et de moments. La configuration de liens de causalité ou de temporalité entre plusieurs scènes donne alors à percevoir un *réseau* de connexions entre situations (Glaeser, 2006/ 2010) ou une *intrigue* où s’enchaînent des épisodes (Ricœur, 1983). Et de plus en plus, les méthodes de l’ethnographie multi-située (Marcus, 1995/ 2010), de la filature (le suivi des phases d’un événement ou d’un processus) ou de la revisite ethnographique (Burawoy, 2003/ 2010) délocalisent le terrain comme situation de coprésence et appellent un autre genre d’écriture, toujours plus cinématographique.

Un autre élément important est la distribution des personnages, la façon dont on les campe en acteurs de premier plan, rôles secondaires ou simples figurants, dont on leur attribue des qualités plus ou moins personnelles ou typiques, dont on les équipe en capacités, en croyances et en vertus, et dont on leur accorde une place dans des intrigues. Cette stylisation des personnages va de pair avec la stylisation des actions et des situations : elle dépend du type de méthodes que l’on a utilisées, du type de questions que l’on s’est posées et du type d’écriture que l’on s’est donnée. Dodier et Baszanger (1997) ont proposé une distinction entre trois façons de mener et de restituer des enquêtes ethnographiques – de les totaliser. Une ethnographie *narrative* pourra se permettre de décrire les nœuds critiques ou les paradoxes existentiels de situations. Elle essaiera de faire passer la chair de l’expérience dans la chair des mots et sera la plus proche de la littérature par son souci de dépeindre et de raconter. Elle pourra prendre la forme d’un récit à la première personne. Une ethnographie *intégrative* totalisera la description autour d’agents réduits à leurs propriétés sociales, éventuellement temporalisées autour de processus de socialisation, rapportés à des collectifs d’appartenance (Weber, 2001). Elle tendra à ressaisir à travers la description le jeu de contraintes structurales qui déterminent les parcours et les pratiques des agents. Une ethnographie *combinatoire*, enfin, revendiquera une jurisprudence ethnographique et partira de cas. Elle équipera des opérateurs de capacités à catégoriser des situations, à y agir de façon cohérente, à suivre des règles ou à y porter des évaluations. Elle ne retrouvera des collectifs de référence qu’au bout de chaînes d’activités conjointes et elle ne retiendra des situations que des problèmes à résoudre, des obstacles à franchir, des points d’appui, des cadrages et des ressources qui ont une pertinence en relation à des activités, des actions ou des

interactions en cours (Dodier & Baszanger, 1997). Le type d'écriture sera bien entendu complètement différent dans chacune de ces perspectives.

3. Bref, il existe de nombreuses possibilités en termes de projets descriptifs, sans compter l'agrément des textes par toutes sortes de procédés paratextuels (Trépos, 2011). Et il existe tout autant de *styles descriptifs*. On pourrait décliner les différentes stratégies de persuasion rhétorique que C. Geertz (1996) a découvertes chez Lévi-Strauss, Evans-Pritchard, Malinowski et Benedict. Ou réfléchir à ce qui fait une « bonne description » : J. Katz (2001/2010), dans « From How to Why » s'est demandé quelles qualités esthétiques et stylistiques sont attribuées aux descriptions ethnographiques. Quels sont les marqueurs d'appréciation ou de dépréciation utilisés par les praticiens ? À l'usage, les catégories de « révélatrice », « colorée », « vivante », « poignante », « riche », « variée », « située », « nuancée », « énigmatique », et les annotations de « à valeur stratégique », « d'une grande richesse », « à la texture dense » ou « finement nuancée », sont si récurrentes et si partagées que Katz n'hésite pas à parler de « culture de l'évaluation ». La description peut avoir un style sobre et dépouillé à la Everett Hughes ou à la Howard Becker ou tout en métaphores, mi-sens commun mi-trouvailles sophistiquées à la Erving Goffman. Elle peut être avare en concepts, s'efforçant de faire comprendre à même les situations, basculant du côté de la singularité des phénomènes et misant sur une intelligibilité descriptive plutôt que théorique du texte, laissant au lecteur la tâche de tirer les conclusions ; ou au contraire, elle peut avancer décharnée, avoir déjà effacé ce qui fait l'épaisseur du concret pour n'en retenir qu'un squelette analytique, et ne garder que quelques vignettes qui illustrent ses démonstrations finales. La description peut lisser tout ce qui a conduit au résultat final, passant sous silence les instructions qu'elle s'est progressivement données et les cheminements plus ou moins escarpés qu'elle a dû suivre – renonçant à exposer son objet tout en exposant comme elle en est venue à ce mode d'exposition. Ou au contraire, elle peut ne pas retirer complètement l'échafaudage, et indiquer dans le texte les façons dont elle s'y est prise, les alternatives qui se sont offertes à elle, les choix qu'elle a opérés et les implications que cela a eu sur son cours et son terme. La description peut mettre au point un système de notation à la fois scrupuleux et spartiate, comme celui des analystes de conversation, qui tout au plus se livrent à des descriptions multimodales (image et son) ou comme celui des documentaristes des pratiques techniques ou rituelles, qui s'en tiennent, en plan fixe, à suivre des enchaînements de gestes. Le biais inverse se trouverait dans les collages du « surréalisme ethnographique », analysés par J. Clifford (1981), dont la visée déclarée était de rompre avec la narration naturaliste ou réaliste – ou dans les dérives psychanalytiques de Stefania Pandolfo (1997), qui prend le risque d'analyser les associations oniriques des Marocains dont elle a recueilli les rêves.

Une spirale : l'enquête comme écriture, l'écriture comme enquête

Un point capital est que tous ces partis-pris d'écriture sont adossés à des opérations d'enquête. Les choix d'écriture sont anticipés par le chercheur et commandent à ses stratégies d'enquête ; mais ils sont aussi commandés par ce que le chercheur rencontre sur le terrain, qui vont l'incliner à écrire de telle ou telle manière. *L'enquête implique des activités d'écriture qui sont elles-mêmes des opérations d'enquête.* L'imagination ethnographique (Atkinson, 1990) n'opère pas exclusivement pendant le travail de l'enquête *in situ*, avant que l'écriture ne fixe des idées dans des mots, ni exclusivement dans le travail de l'écriture hors site, après que des faits ont été déterminés par l'enquête. Elle est à l'œuvre dans les différentes phases, entrelacées l'une en l'autre, d'observation, de participation et de description, de lecture, de raisonnement et d'écriture.

1. *L'enquête comme chaîne d'écritures.* Pratiquement, la spirale de l'enquête prend la forme d'un incessant travail d'écriture et de réécriture. Quand on parle d'écriture ethnographique, on se réfère souvent au texte déjà achevé, à l'état de publication, et l'on perd de vue l'enquête comme un *enchaînement d'activités scripturales* : prise de notes *in situ*, dans la dynamique de l'observation et de la participation ; mise à jour et mise au propre dans le journal de terrain – l'anglais dispose là des nuances du *writing down* (noter pour ne pas oublier), *out* (recopier, mettre au propre) et *up* (consigner un compte-rendu, mettre à jour) ; retranscription d'entretiens ou de documents ; ébauches de portraits, de scènes et d'épisodes ; codage ouvert et focalisé, indexation et intitulation de parties du journal de terrain ; intégration des schémas, des tableaux et des mémentos dans un récit ethnographique ; présentation successive de résultats dans des communications, et ce jusqu'au travail final de rédaction. Des auteurs comme Roger Sanjek (1990) ou Robert M. Emerson (avec Fretz & Shaw, 1995) nous ont rendus sensibles à ce parcours d'écriture, qui relève du travail de l'enquête. On n'a pas d'un côté, une phase d'accumulation de données brutes et de l'autre une phase de rédaction d'un texte final. La logique de l'enquête (Dewey, 1938/ 1993) se joue dans ses multiples opérations d'écriture. D'abord, d'inscription, de transcription et de description, pour reprendre le triptyque fixé par J. Clifford (1990) à partir des trois photos de J. Larcom, de C. G. Seligman et de B. Malinowski publiées dans *Observers Observed* de G. Stocking (1983). Écrire, c'est conserver, accumuler et réfléchir, mettre à distance, examiner et ordonner, dans un double mouvement de ressaisie et de projection d'un sens dans ce qui se circonscrit progressivement comme un corpus de données. Écrire, c'est revenir sur ce qui a déjà été fait à l'épreuve de ce qui apparaît comme la suite de l'enquête et c'est aller de l'avant tout en rouvrant des pistes à suivre dans ce qui a déjà été fait. Le mouvement de l'enquête se fait dans des activités d'écriture qui s'imbriquent avec des activités pratiques – le sens se « donne » dans l'entrelacs de ces horizons de temporalisation. C'est en décrivant des scènes qui se déroulent là, sous nos yeux ou en racontant des récits ou des rumeurs qui nous sont confiés, en notant, en recopiant, en

relisant, en faisant lire à des enquêtés ou à des collègues, en échangeant des courriels avec des autres significatifs (voir la correspondance entre une doctorante et sa directrice de thèse dans Cerwonka & Malkki, 2007), que se poursuit l'enquête. En rédigeant des versions intermédiaires pour des cours ou des colloques, en critiquant des sources, autorisées ou non, officielles ou officieuses, en prenant des notes sur des lectures qui donnent accès à des précédents ou qui stimulent l'imagination analytique...

D'autres disciplines d'écriture spécifique sont requises par des opérations d'enquête spécifique. La production de graphes de réseaux, de représentations cartographiques ou de tableaux statistiques, passe par un long travail de repérage et de mise en équivalence d'informations, de contrôle et de rectification de listes de chiffres ou de noms, de simplification ou de complication des répertoires de catégories en cours de recueil, de codage et d'agrégation des données ou en bout de chaîne, de choix de conventions stylistiques, iconiques et symboliques en fonction de contraintes de lisibilité et de clarté des démonstrations. Ordonner des comptes, activer des logiciels d'analyse, spatialiser des grappes de relations et légènder des distributions dans l'espace, c'est encore écrire pour enquêter. Ces graphes, cartes et tableaux sont des artefacts d'écriture et des matrices d'enquête. Ils fournissent de nouveaux points d'appui à d'autres opérations d'identification, de catégorisation, d'échantillonnage, de raisonnement et d'investigation... Ils sont cruciaux dans la dynamique que l'on dit souvent d'engagement et de distanciation (Elias, 1983), d'attachement et de détachement (Callon, 1999) par rapport à l'« objet ». Par l'écriture, l'enquête se cherche, se matérialise, rassemble et recompose, analyse et synthétise. Elle suit des pistes qui finissent par ressembler à de longs détours, mais qui ont avoir des effets en retour sur la description des situations, et sur la configuration du corpus de données. L'enquête se fait dans une navette entre toutes sortes de processus d'écriture.

2. *L'écriture comme modalité d'enquête.* Du coup, l'écriture est une modalité de l'enquête. On l'a souvent remarqué, la prise de notes, par exemple, n'est pas seulement copie d'une réalité extérieure : elle configure des « données » en les faisant advenir comme telles avant de « se mettre à leur écoute » et de « les faire parler ». Il faudrait regarder par-dessus l'épaule de l'ethnographe pour comprendre comment le regard et l'écoute sont eux même médiatisés, en partie, par l'écriture : l'enregistrement audio, par exemple, laisse libres les mains, les yeux et les oreilles, permet de se concentrer sur des dimensions spécifiques des situations auxquelles on prend part et de développer un autre ordre d'interaction avec les enquêtés : et le fait de ne pas prendre de note sur le moment, en différant à plus tard, ne fait pas seulement perdre en quantité d'informations, mais transforme le champ d'expérience et l'horizon d'attentes de ce que l'on fait sur le terrain, en s'indiquant mentalement quoi retenir et en laissant cette anticipation d'écriture s'interposer ici et maintenant. En outre, l'écriture du journal de terrain soumet ces premières notes à la question pour en extirper des catégories, des relations de cause à conséquence ou d'intention à expression

et pour déjà y voir des situations qui ont une cohérence interne et qui prennent place dans des horizons d'intelligibilité partielle et provisoire. Cette écriture du journal projette des schémas narratifs qui vont ordonner les notes, en en faisant émerger des personnages, des atmosphères et des intrigues, en y fixant des événements, des actions et des situations. Dans les premiers temps, les comptes rendus ne font que recopier les notes prises sur le champ, avant de les sélectionner et de les filtrer, de les ordonner et de les classer, sans trop d'interventions complémentaires. Mais petit à petit, les choses se précisent. Une dynamique de relecture et de réécriture se met en place, qui va de pair avec la rédaction de toutes sortes d'esquisses, de mémentos et de schémas, et un travail de codage, de classement et d'abstraction sur les données (Strauss et Glaser, 1967).

Dans les phases de retrait du terrain, le processus d'exploration analytique a une autre temporalité que l'enquête *in situ*. Bourdieu (1981) évoquait le passage des enchaînements diachroniques des activités pratiques à la vision synoptique et synchronique de l'analyse – en opposant un *modus operandi* et un *opus operatum*. Ce sont à vrai dire plusieurs temporalités qui s'entrelacent, celle des épreuves sur le terrain, celle de leur transformation en un corpus de données, celle de l'inférence de catégories et d'hypothèses à partir du journal de terrain – avec ces phases d'envol et de station que décrivaient William James –, celle de l'élaboration dans la discussion avec différents publics, en premier lieu les collègues et les étudiants, et en bout de chaîne, la temporalité de la publication et de la réception. Chaque phase de cette série de processus d'écriture et de lecture, de parole et d'écoute, engage de nouveaux *dispositifs d'énonciation* : elle distribue des statuts de locuteur et de destinataire, elle fait exister des collectifs et elle dessine des enjeux, elle désigne des référents et elle use de références. Ces modalités d'écriture font saisir des cohérences autres que celles qui se donnent dans le feu de l'action. Elles sont partie intégrante de l'enquête. Elles réorganisent les matériaux, les passent en revue, testent de nouvelles formes d'associations entre eux, engagent un travail de comparaison et de généralisation – qui souvent appellera de nouveaux efforts d'observation, d'interrogation et de documentation sur le terrain. L'enquête se poursuit donc dans le travail d'écriture qui en retour, relance souvent le mouvement de l'enquête. Il faut vérifier certaines informations auprès des « informateurs », trouver des précisions dans la documentation, compléter les trous dans les descriptions de scènes ou de leurs enchaînements, s'assurer auprès des enquêtés de la pertinence des descriptions et des analyses consignées par le chercheur (*members' check* : Emerson, 1981), sans que pour autant ils aient nécessairement le dernier mot. C'est peut-être une illusion structurale de voir le texte ethnographique à l'arrêt : il continue de fourmiller de toutes les activités d'écriture qui l'ont engendré et il n'est lui-même qu'un moment d'ouverture de nouvelles activités d'écriture qui vont se réengager grâce à lui.

3. *L'écriture des enquêtés*. Ces chantiers durent parfois des années. Une des difficultés de la mise en forme de l'enquête a trait au type de mise

en relation des catégories natives et savantes : les écritures de l'enquêteur se confrontent aux écritures des enquêtés. Il ne s'agit plus alors de faire entendre des voix, mais de se confronter à des textes, fixés par écrit, qui n'ont pas de vocation scientifique, mais qui organisent l'expérience des enquêtés. La question de base est la même. Comment rendre compte de ce que disent les enquêtés, avec des « concepts proches de leur expérience », « du point de vue indigène » (Geertz, 1983) ? Comment faire apparaître les formes de leur expérience pratique, sans leur imposer de façon brutale un ordre exogène ? Cela implique déjà de distinguer entre les statuts d'énonciation de la parole saisie au vol, de la parole contrainte par un contexte officiel ou par un contexte d'entretien, et du discours écrit, auquel des fonctions pratiques sont assignées par des organisations ou des institutions. Les investigations d'Harold Garfinkel sur les dossiers psychiatriques, d'Aron V. Cicourel sur les casiers judiciaires des mineurs délinquants, ou de Don H. Zimmerman sur les fichiers des agences d'aide sociale, avaient été pionnières en la matière. Au début des années 1960, la réflexivité est devenue très forte vis-à-vis des textes officiels – comptes statistiques ou procès-verbaux d'institutions administratives, policières ou judiciaires – et vis-à-vis des « idéologies professionnelles » (Hughes) ou des façades organisationnelles (Goffman). Ce type de recherches est depuis devenu extrêmement sophistiqué, a intégré différents courants d'analyse du discours (sémiologies, sémiotiques, pragmatiques...). Il a donné lieu à une anthropologie des écritures – qui pourrait être appliquée à l'écriture de l'anthropologie. Mais surtout, l'analyse de ces écrits a rendu possible une extrême réflexivité vis-à-vis des architectures cognitives et normatives, que construisent des organisations non gouvernementales, des agences étatiques ou des institutions internationales et qui pré-organisent le champ de l'enquête (en France, voir le travail pionnier de Desrosières, 1993).

Les choses se compliquent donc quand les enquêtés sont eux-mêmes des enquêteurs sur leur propre compte et ont leur propre production d'écrits, à vocation, par exemple, de pilotage stratégique, de présentation des objectifs ou de justification vis-à-vis de tiers. Beaucoup d'organisations entretiennent des façades à des fins de communication publique et préviennent le risque de versions alternatives qui les mettraient en défaut. Certaines professions ont pour caractéristique de bâtir un discours sur elles-mêmes (journalistes, psychanalystes, politiciens, universitaires...) et les descriptions et analyses d'*outsiders* sont perçues comme concurrentes, éventuellement menaçantes. La place croissante des relations publiques, de la propagande et de la réclame, du management et du marketing tend à imposer des perspectives qu'il est nécessaire de maîtriser pour mener une enquête, mais avec lesquelles il devient parfois difficile de prendre ses distances. Et pratiquement tous les enquêtés – jusqu'aux peuples les plus exotiques, jusque-là traités comme sans écriture et sans histoire (Bosa et Wittersheim, 2009) – ont acquis une capacité à lire, à accéder à ce que l'on écrit sur leur compte à l'autre bout du monde, à y riposter en produisant leur propre littérature et souvent, à le contrôler et à le censurer, comme certaines

législations et comités d'éthique le leur autorisent : ils s'efforcent de maîtriser les enquêtes les concernant. Le développement d'internet a rendu de plus en plus compliqué la ségrégation des auditoires et la forme de duplicité qu'elle autorisait, précieuse pour l'enquêteur, est perdue. Il rend plus périlleux encore le processus de publication, dans la mesure où les séries de traductions et de commentaires prennent souvent la forme de chaînes de distorsions, qui se propagent sur un mode viral : les ethnographes doivent souvent, à leurs risques et périls, se transformer en représentants et en défenseurs de leur propre travail. Enfin, les boucles récursives de la rumeur, de la vulgarisation et de la propagande ont renforcé le *mécanisme de double herméneutique*, selon lequel les enquêtés s'approprient les enquêtes que des enquêteurs en sciences sociales ont menées sur eux et les enquêteurs sont confrontés dans leur processus d'enquête à des versions transformées de ce que leurs collègues ont écrit – passées dans l'expérience des enquêtés ou brandies par eux à des fins stratégiques... L'enchevêtrement n'a jamais été aussi vertigineux entre les « constructions de second degré » de l'activité scientifique et celles de « premier degré » du monde de la vie quotidienne.

Particulariser, généraliser : l'étude de cas

Quelle leçon tirer de cette spirale du travail de l'enquête et de l'écriture ? On a longtemps opposé, en suivant Windelband, les sciences idiographiques et les sciences nomothétiques – les premières, comme l'histoire ou l'ethnographie, condamnées à la description du particulier, les secondes, capables d'abstraire des lois générales de la société ou de l'histoire. Un écho s'en faisait peut-être encore entendre quand Lévi-Strauss (1958 : 388) dressait son édifice allant de l'ethnographie – le degré zéro de la description – à l'ethnologie – l'analyse des caractéristiques d'un peuple (milieu écologique, organisation sociale, relations de parenté, structures de pouvoir, systèmes symboliques...) – à l'anthropologie – la reine des sciences de l'homme, la seule capable de se frayer un chemin vers les dimensions universelles des sociétés humaines. Ces distinctions sont devenues difficiles à tenir. L'ethnographie ne se laisse plus replier sur la monographie : elle a, elle aussi, des ambitions de comparaison et de généralisation (Katz, 2003/ 2010 ; Cefaï, 2012) et inclut, d'emblée, des éléments auparavant dévolus à l'ethnologie et à l'anthropologie. La vision en spirale de l'enquête et de l'écriture va à l'encontre des scénarios linéaires de l'épistémologie. La spirale de l'enquête ne se laisse pas comprimer dans une logique des conjectures et des réfutations, de la découverte et de la justification (Popper, 1935/ 2007), pas plus qu'elle ne se détend dans le mouvement inductif d'une *grounded theory*, qui recueille des données et en infère des propositions théoriques (Strauss & Glaser, 1967/ 2010).

1. Pour les uns, en effet, il est bon de disposer au départ d'une théorie forte, bien articulée, que l'on va ensuite tester sur le terrain. Une bonne ethnographie devrait être de type hypothético-déductif. Elle se donne un

modèle, qui articule des conjectures, si possible dérivées logiquement d'une axiomatique, et qu'elle va infirmer ou confirmer, une à une, à l'épreuve d'un dispositif d'observation. Ce dispositif d'observation doit se rapprocher autant que possible d'un contexte de laboratoire. Il doit être décomposable en un ensemble de variables, isolables et si possible mesurables, les unes conditionnelles, les autres inconditionnelles ; et du fait que l'on ne peut pas jouer sur les variables comme dans cet espace artificiel qu'est le laboratoire, ce site d'enquête doit si possible être comparable avec d'autres sites d'enquête. La logique de la justification n'est bien sûr pas aussi rigoureuse que celle de la biologie ou de la physique, mais elle donne lieu à des ethnographies souvent plus plates (Geertz, 1973) que denses, truffées de raisonnements syllogistiques, centrées sur des faits clairs et précis, privilégiant l'abstraction de concepts et l'analyse de règles sur le caractère littéraire de la description (Sanchez-Jankowski, 1981 ; Small, 2004). Le procédé présente des avantages en termes de clarté dans l'exposition des résultats, mais on peut se demander si une démarche d'enquête et d'analyse ressemble jamais à un tel idéal. Passeron (1995) avait critiqué la linéarité de certains modèles épistémologiques et insisté sur le fait que les opérations de l'enquête, qui se succèdent temporellement, entretiennent une relation d'« interdépendance sémantique dans un espace argumentatif ». On pourrait rajouter qu'il ne s'agit pas simplement de « sémantique » et d'« argumentation », mais aussi de « pragmatique », au sens où ce sont des opérations pratiques d'écriture et d'enquête qui ne cessent de se reprendre les uns les autres, de se rectifier, de se relancer, de se reprendre et de s'amender.

2. Pour d'autres, la disponibilité au préalable d'une théorie forte a pour défaut de verrouiller le regard et l'écoute : au lieu d'avoir une attention flottante (Pétonnet, 1982) sur le terrain, on ne voit et l'on n'entend que ce que l'on s'attend à rencontrer. L'enquête risque alors de forcer les données au sens où d'une part, elle tend à ne remarquer que ce qui a une pertinence par rapport aux catégories et aux hypothèses de départ, et où d'autre part, elle fait tout par la suite pour faire rentrer des bouts du journal de terrain dans des cases théoriques. Contre ce type de démarche, les sociologues ont développé des démarches spécifiques qu'ils ont qualifiée d'induction analytique (Becker, 1958 / 2003 ; Katz, 2003/ 2010) et ou de *grounded theory* (Strauss & Glaser, 1967/ 2010 ; Strauss, 1987). Sans doute, le recueil des informations sur qui, quoi, où, quand, comment, avec qui, contre qui, à cause de quoi, en vue de quoi, avec quelles conséquences... sur le terrain est guidé par des « concepts de sensibilisation » (Blumer, 1954). Mais l'horizon analytique dans lequel le chercheur s'inscrit est rien moins que fixé à l'avance et ne prédétermine pas le mouvement de l'enquête, qui, au gré des opérations d'interaction, de témoignage, d'enregistrement, d'échantillonnage, de codage et d'analyse, va faire émerger de nouvelles questions théoriques. La théorie n'est pas tant donnée avant qu'elle se forme dans la dynamique de l'enquête et de l'écriture. Ce point est capital et difficile à expliciter, mais c'est bien la surprise de l'inouï ou du jamais vu

qui fait avancer la réflexion – une parole dite, une séquence d'événements ou un agencement d'actions – et plus encore, fruit de la ténacité de la tenue du journal de terrain, l'accumulation de faits qui bouleverse ce qui était pris auparavant pour allant de soi – la récurrence de certains processus de catégorisation ou de certaines logiques d'interaction qui ne collent pas avec ce à quoi s'attendait l'enquêteur. Mais ici aussi, la dynamique de rétrospections et de prospections qui fait le champ d'expérience de l'enquêteur et qui se traduit dans le mouvement de l'écriture n'est pas réductible à un progrès inductif vers le plus général. Les catégories et les raisonnements à venir, même s'ils n'ont pas un poids déterminant pendant le « recueil » ou l'« analyse » des « données » - autant de termes trompeurs – ne s'inscrivent pas moins dans un horizon d'intelligibilité. Les opérations d'enquête et d'écriture sont orientées par une dynamique réfléchissante qui rétroagit sur les choix de regard et d'écoute, d'identification et de nomination, d'articulation grammaticale et narrative... choix qui sont mis à l'épreuve des données et qui vont se réorienter et se fixer petit à petit. Le moment abductif et inductif est central – la logique de Peirce devrait être ici mise à contribution (Cefaï 2003, 2012) – mais il n'a bien sûr pas lieu dans le vide et doit être recadré par rapport à une logique de l'enquête (Dewey, 1938).

3. Ici encore, l'écriture est un opérateur central. La singularité de l'ethnographie est qu'elle *pense par cas* (Passeron & Revel, 2005). Cette notion de cas a une longue histoire avec la *case method* ou la *case study* en sociologie et en anthropologie et elle recouvre des perspectives relativement différentes si on la prend à Chicago ou à Manchester – où elle pouvait du reste être armée par certaines conceptions fortes de l'environnement et du conflit, de la structure et de l'*agency*. Penser par cas, c'est en tout cas accepter que la dynamique de l'enquête permet à la fois de circonscrire ce qui fait cas et d'inventer des concepts et des hypothèses qui font que le cas est un cas de classes plus générales qu'il vient enrichir et que sa description vaut comme nouvelle pièce dans un travail collectif d'élaboration d'explications et d'interprétations. L'ethnographe a affaire à des terrains d'observation et d'investigation où il voit apparaître, au long cours, des scènes et des intrigues qui valent la peine d'être décrites et ces terrains sont comme des laboratoires d'expérimentation naturelle où mettre à l'épreuve les explications et les interprétations qui en ont émergé. Ce qui pose problème, ce qui vaut la peine d'être observé et ce qu'il est pertinent de décrire, les analyses qu'on va pouvoir en inférer et les leçons qu'on va pouvoir en tirer, se dévoilent en cours de route. Cela ne signifie pas qu'un certain nombre d'intuitions initiales (ces ensembles de conjectures plus ou moins réfléchies que nous engageons dans notre enquête) et parfois même, d'attentes stratégiques (ces projections qui nous font choisir tel et tel terrain à des fins de comparaison ou de revisite) n'ont pas orienté le processus heuristique. Mais ce qui compte, c'est la part d'émergence de quelque chose qui n'était jusque-là pas identifié et qui va imprimer sa marque dans l'ordre

de la connaissance – élargir le périmètre du connu et l'expérience du connaissant (Dewey & Bentley, 1949).

L'écriture joue donc sa part dans ce moment décisif de l'enquête. Elle permet de circuler entre différentes parties du corpus de données, de les examiner, de les organiser et de les analyser à l'épreuve des formes explicatives ou interprétatives qui se profilent en elles ; et ces formes qui se dessinent à l'horizon se reconfigurent à l'épreuve de la transformation et du réagencement des parties dont elles émergent. Chaque mouvement de description, d'explication et d'interprétation se rétrojette dans le corpus de données déjà engrangées en le reconfigurant ; et cette nouvelle interrogation du corpus de données, au fil du travail de réécriture, donne corps à de nouvelles catégories et de nouvelles hypothèses. Autrement dit, le « corpus » n'est pas une collection aléatoire de faits contingents pas plus qu'il n'est la projection nécessaire d'un schème théorique (un point sur lequel nous rejoignons Passeron, 1995) : il se fait et se refait tout au long du processus d'enquête et d'écriture. Il n'en demeure pas moins que la qualité des descriptions à partir des observations est cruciale pour qu'un « pourquoi » et un « pour quoi » originaux puissent être inférés du compte-rendu du « comment » des expériences et des activités en situation (Katz, 2003/ 2010). Le travail de détermination des personnages et de leurs situations, de leurs causes et de leurs motifs, de leurs scènes et de leurs intrigues, se fait par touches successives, à travers l'emboîtement d'interrogations générales, qui relancent l'enquête, qui engendrent de nouvelles données empiriques, qui re-particularisent tel ou tel cas, qui fondent à nouveau l'émergence de nouvelles catégories et hypothèses... qui appellent de nouvelles interrogations générales. Les logiques de la découverte et de la validation vont de pair, enchâssées dans la spirale de l'enquête et elles s'inscrivent dans les versions successives des brouillons qu'écrit l'enquêteur. Le travail textuel est conforme à son étymologie de tissage (*texere*) : les motifs apparaissent peu à peu dans l'entrecroisement de la trame des comptes rendus empiriques et la chaîne des actes de généralisation. Et le texte ethnographique est solidaire, au-delà, de ces réseaux de textes, propres à une équipe et à ses traditions d'enquête, à une discipline de recherche et à ses objets, à un espace théorique et à ses questionnements, et qui entretiennent entre eux toutes sortes de relations d'emprunt et de dette, de confrontation et de discussion, de critique et de reconnaissance.

Conclusion

L'ethnographie a longtemps eu mauvaise presse en sciences sociales. Elle était au mieux destinée à fournir des illustrations à des théories formées ailleurs ou à présenter des corpus de matériaux concrets, utiles pour les tâches nobles de généralisation et de comparaison de l'ethnologie et de l'anthropologie. Au pire, elle passait pour une entreprise intuitive, impressionniste, invérifiable... Aujourd'hui, elle revendique une position

d'avant-garde dans le renouvellement des méthodes d'enquête et d'analyse en sciences sociales. Et sans doute, plus que pour toute autre démarche de sciences sociales, l'art d'écrire y occupe une place centrale. La restitution des résultats en fonction des publics visés et des conséquences anticipées n'est que la phase ultime d'un travail d'écriture, partie prenante de la circonscription d'un objet d'étude, de l'articulation des questions et des réponses empiriques, du choix des méthodes et des terrains d'enquête, de l'élaboration de lignes analytiques et narratives. Ainsi se déploie le *champ d'expérience* de l'ethnographe, enquêteur et écrivain.

Bibliographie

- Adam J.-M., Borel M.-J., Calame C., Kilani M.(eds), *Le discours anthropologique*, Paris, Méridiens Klincksieck, 1990.
- Atkinson P., *The Ethnographic Imagination : Textual Constructions of Reality*, New York, Routledge, 1990.
- Barthes R., « L'effet de réel », *Communications*, 1968, 11, p. 84-89
- Baszanger I., Dodier N., « Totalisation et altérité dans l'enquête ethnographique », *Revue française de sociologie*, 1997, 38, p. 37-66
- Becker H. S., « Inférence et preuve en observation participante. Sur la fiabilité des données et la validité des hypothèses » (1958), in *L'Enquête de terrain*, Paris, La Découverte, 2003, p. 350-362
- Becker H. S., « Whose Side Are We On ? », *Social Problems*, 1967, 14, p. 239-248
- Becker H. S., *Écrire les sciences sociales* (1986). Paris, Economica, 2004
- Becker H. S., *Comment parler de la société. Artistes, écrivains, chercheurs et représentations sociales*, Paris, La Découverte, 2009
- Becker H. S., « Présentation » de Candido A., *L'Endroit et l'envers. Essais de littérature et de sociologie*, Paris, Métailié, 1995.
- Blumer H., « What is Wrong with Social Theory », *American Sociological Review*, 1954, 18, p. 3-10.
- Bosa B., Wittersheim E. (eds), *Luttes autochtones, trajectoires post-coloniales*, Paris, Karthala, 2009.
- Burawoy M., « Revisiter les terrains. Esquisse d'une ethnographie réflexive » (2003), in *L'Engagement ethnographique*, 2010,
- Burke K., *On Symbols and Society*, J. Gusfield (ed.), Chicago, University of Chicago Press, 1989.
- Callon M., « Ni intellectuel engagé, ni intellectuel dégagé: la double stratégie de l'attachement et du détachement », in *Sociologie du travail*, 1999, 41, p. 65-78.
- Cefai D., « Comment généralise-t-on ? Chronique d'une ethnographie de l'urgence sociale », in Desveaux E., Fornel M. de (eds), *Faire des sciences sociales. Généraliser*, Paris, Editions de l'EHESS, 2012, p. 31-58.
- Cefai D., « L'expérience ethnographique, l'enquête et ses publics », in Cefai D., avec P. Costey, E. Gardella, C. Gayet-Viaud, P. Gonzalez, E. Le Méner, C. Terzi (eds), *L'Engagement ethnographique*, Paris, Éditions de l'EHESS, 2010, p. 547-598.

- Cefai D., *L'Enquête de terrain*, Paris, La Découverte, 2003.
- Cefai D., « Vers une ethnographie du politique. Décrire des ordres d'interaction, analyser des situations sociales », in Cefai D., Berger M., Gayet-Viaud C. (dir.), *Du civil au politique. Ethnographies du vivre ensemble*, Bruxelles, Peter Lang, 2011, p. 545-598.
- Cerwonka A., Malkki L. H., *Improvising Theory: Process and Temporality in Ethnographic Fieldwork*, Chicago, University of Chicago Press, 2007
- Clifford J., « De l'autorité en ethnographie » (1983), in Cefai D., *L'Enquête de terrain, op. cit.*, 2003, p. 263-294.
- Clifford J., « Notes on (Field)notes », in Sanjek, 1990, p. 47-70
- Clifford J., « On Ethnographic Surrealism », *Comparative Studies in Society and History*, 1981, 23, 4, p. 539-564
- Crapanzano V., *Tuhami: Portrait of a Moroccan*, Chicago, University of Chicago Press, 1980
- De la Soudière M., Perrot M., *Communications*, 1994, 58, « L'écriture des sciences de l'homme ».
- Desrosières A., *La politique des grands nombres. Histoire de la raison statistique*, Paris, La Découverte, 1993.
- Dewey J., *Logique: Théorie de l'enquête* (1938), Paris, PUF, 1993.
- Dewey J., *Le public et ses problèmes* (1927), Paris, Gallimard, 2010.
- Dewey J., Bentley A. F., *Knowing and the Known*, Boston, Beacon Press, 1949.
- Elias N., *Engagement et distanciation* (1983), Paris, Fayard, 1983.
- Emerson R. M., Fretz R. I., Shaw L. L., *Writing Ethnographic Fieldnotes*, Chicago, University of Chicago Press, 1995.
- Emerson R., Fretz R., Shaw L., « Prendre des notes de terrain. Rendre compte des significations des membres » (1995), in *L'Engagement ethnographique, op. cit.*, 2010, p. 129-168.
- Fabre D. (dir.), *Par écrit. Ethnologie des pratiques d'écriture quotidienne*, Paris, Editions MSH, 1997
- Favret J., *Les mots, la mort, les sorts*, Paris, Gallimard, 1977.
- Favret J., Contreras J., *Corps pour corps: enquête sur la sorcellerie dans le bocage*, Gallimard, 1981.
- Garfinkel H., *Recherches en ethnométhodologie* (1967), Paris, PUF, 2007.
- Geertz C., « La description dense » (1973), in Cefai D., *L'Enquête de terrain*, Paris, La Découverte, 2003, p. 208-233, tiré de *The Interpretation of Cultures*, New York, Basic Books, 1973.
- Geertz C., *Ici et là. L'anthropologue comme auteur* (1988), Paris, Métailié, 1992
- Geertz C., *Local Knowledge*, New York, Basic Books, 1983
- Gil F., « La bonne description », *Enquête*, 1998, 6, p. 129-152
- Ginzburg C., *Rapports de force. Histoire, rhétorique, preuve*, Paris, Hautes Études, Gallimard et Seuil, 2003.

Glaeser A., « Une ontologie pour l'analyse ethnographique des processus sociaux. Élargir l'étude de cas élargie » (2006), in *L'Engagement ethnographique*, 2010,

Gusfield J., « The Literary Rhetoric of Science : Comedy and Pathos in Drinking Driver Research », *American Sociological Research*, 41, 1976, p. 16-34

Gusfield J., *La culture des problèmes publics* (1981), Paris, Economica, 2009.

Hamon P., *Introduction à l'analyse du descriptif*, Paris, Hachette, 1981

Hunter A., *The Rhetoric of Social Research: Understood and Believed*, Newark, NJ, Rutgers University, 1990

Katz J., « Du comment au pourquoi. Description lumineuse et inférence causale en ethnographie » (2001), in *L'Engagement ethnographique*, 2010, p. 43-105.

Katz J., *How Emotions Work*, Chicago, University of Chicago Press, 1999

Lévi-Strauss C., *Anthropologie structurale*, Paris, Plon, 1958.

Lewis O., *Les enfants de Sanchez. Autobiographie d'une famille mexicaine*, Paris, Gallimard, 1972

Lofland J., Lofland L., avec Snow D., Anderson L., *Analyzing Social Settings*, Belmont, Wadsworth, 1994

Malinowski B., *A Diary in the Strict Sense of the Term*, Introduction by R. Firth, New York, Harcourt, Brace & World, 1967 (trad. fr. *Journal d'Ethnologue*, Paris, Seuil, 1985)

Marcus G. E., « L'ethnographie du/ dans le système-monde. Ethnographie multi-située et processus de globalisation » (1995), in *L'Engagement ethnographique*, 2010,

Marcus G., Clifford J. (eds.), *Writing Culture*, Berkeley, University of Berkeley Press, 1986.

Marcus G., Cushman G., « Ethnographies as Texts », *Annual Review of Anthropology*, 11, 1982, p. 25-69

Mead G. H., *L'Esprit, le soi et la société* (1934), Paris, PUF, 2006.

Pandolfo S., *Impasse of the Angels : Scenes From a Moroccan Space of Memory*, Chicago, University of Chicago Press, 1997.

Passeron J.-C., *Le raisonnement sociologique. L'espace non poppérien du raisonnement naturel* (1991), Paris, Albin Michel, 2005.

Passeron J.-C., « L'espace mental de l'enquête », in *Enquête*, « Les terrains de l'enquête », 1995, n° 1, p. 13-42

Passeron J.-C., Revel J., « Penser par cas. Reasonner à partir de singularités », in Id., *Penser par cas*, Paris, Éditions de l'EHESS, coll. « Enquête », 2005. 4, p. 9-44.

Perec G., *Cantatrix Sopranica L et autres écrits scientifiques*. Paris, Le Seuil, 1991

Pétonnet C., « L'observation flottante. L'exemple d'un cimetière parisien », *L'Homme*, 1982, 22, 4, p. 37-47.

Popper K., *La logique de la découverte scientifique* (1935), Paris, Payot, 2007

- Revel J. (ed.), *Jeux d'échelles*, Paris, Gallimard-Seuil-Éditions de l'EHESS, 1998.
- Ricœur P., « L'action sensée considérée comme texte » (1971), in *Du texte à l'action. Essais d'herméneutique II*, Paris, Seuil, 1986
- Ricœur P., « Temps et récit : la triple mimèsis », *Temps et récit*, Paris, Seuil, 1983, chap. 3, p. 105-162
- Sanchez-Jankowski M., *Islands in the Street : Gangs in American Urban Society*, Berkeley, University of California Press, 1991.
- Sanjek R., « A Vocabulary for Fieldnotes », in Sanjek R. (ed.), *Fieldnotes : The Making of Anthropology*, Ithaca, Cornell University Press, 1990, p. 92-121
- Small M., *Villa Victoria : The Transformation of Social Capital in a Boston Barrio*, Chicago, University of Chicago Press, 2004
- Smith D., *Institutional Ethnography : A Sociology for People*, Walnut Creek, Altamira Press, 2005.
- Stocking G., *Observers Observed : Essays on Ethnographic Fieldwork*, Madison, University of Wisconsin Press, 1983
- Strauss A., Glaser B., *La découverte de la théorie ancrée. Stratégies pour la recherche qualitative* (1967), Paris, Colin, 2010
- Strauss A., *Qualitative Analysis for Social Scientists*, Cambridge, Cambridge University Press, 1987
- Taussig M., *I Swear I Saw This : Drawings in Fieldwork, Namely my Own*, Chicago, University of Chicago Press, 2011
- Todorov T., *Mikhail Bakhtine. Le principe dialogique*, Paris, Seuil, 1981.
- Trépos J.-Y., *L'écriture de la sociologie: Essai d'une épistémologie du style en sciences sociales*, Paris, L'Harmattan, 2011.
- Weber F., « Settings, Interactions and Things : A Plea for Multi-Integrative », *Ethnography*, 2001, 2, 4, p. 475-499
- Wieder W. L., « Dire le code du détenu. Enquêter sur la culture en prison » (1974), in *L'Engagement ethnographique*, 2010, p. 183-215